**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**FORMATION DU PERSONNEL DES RAPPORTS FINANCIERS ET SUBVENTIONS SUR LE REMBOURSEMENT DES ÉQUIPEMENTS APPARTENANT AUX CONTINGENTS POUR LES OPERATIONS DE SOUTIEN A LA PAIX DE LA CEDEAO**

La Direction des Rapports Financiers et Subventions a organisé une formation de cinq (5) jours, du 7 au 11 octobre 2024, sur les Équipements Appartenant aux Contingents pour les Comptables des Missions de Maintien de la Paix. Le cours a été coordonné par le Collège de Logistique et de Gestion de l’Armée Nigériane, à Lagos, Nigéria.

La Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), en collaboration avec le Collège de Logistique et de Gestion de l’Armée Nigériane, a organisé une formation sur les Équipements Appartenant aux Contingents pour les Opérations de Soutien à la Paix de la CEDEAO. Cette formation a réuni des militaires de l’Armée Nigériane et des membres du personnel responsables de la comptabilité des missions de maintien de la paix au sein de la Direction des Rapports Financiers et Subventions.

L’objectif du cours était d’améliorer les connaissances des comptables des missions de maintien de la paix de la Direction des Rapports Financiers et Subventions sur les fonctions logistiques liées aux missions de maintien de la paix, notamment en ce qui concerne la compréhension des conditions et du processus de remboursement des coûts appartenant aux pays contributeurs de troupes/police, ainsi que de mieux équiper la CEDEAO pour les négociations lors de la signature des Mémorandums d’Entente.

Lors de la cérémonie d’ouverture, le Commandant Adjoint et Directeur des Études du Collège de Logistique et de Gestion de l’Armée Nigériane, le Général de Division WB Etuk DSS psc plsc(+) fdc(+) CM FCM TSM FSM FCIPSM FCE FCILT, a souhaité la bienvenue aux participants et aux éminents intervenants, soulignant l’importance du cours, surtout face à l’augmentation de l’instabilité politique et à la nature des défis sécuritaires auxquels la région de la CEDEAO est confrontée dernièrement.

Ces défis ont souvent nécessité le déploiement d’Opérations de Soutien à la Paix (OSP). Il a déclaré que le cours est non seulement opportun, mais essentiel pour renforcer la capacité des employés de la CEDEAO et du personnel militaire qui pourraient être déployés comme logisticiens dans la gestion et le déploiement des missions de maintien de la paix. Parmi plusieurs autres objectifs spécifiques, le cours permettrait aux participants d’acquérir les compétences pratiques et les connaissances nécessaires pour une gestion efficace des Équipements Appartenant aux Contingents des pays contributeurs de troupes/police participant aux Opérations de

Soutien à la Paix, afin d’assurer le bon déroulement des opérations dans des environnements complexes et dynamiques.

M. Chukwuka Nwacheli, Chef par intérim de la Division des Subventions, lors de son discours d’ouverture, a remercié le Collège de Logistique et de Gestion de l’Armée Nigériane pour son engagement à faire en sorte que cette formation ait lieu. Il a indiqué que, en tant que direction de la CEDEAO impliquée dans la gestion des fonds des partenaires pour les missions de maintien de la paix dans la région, certaines lacunes en matière de connaissances ont été identifiées au sein de la division en ce qui concerne les rapports aux partenaires sur les ressources fournies. Certaines des lacunes identifiées incluent le calcul des remboursements des Équipements Appartenant aux Contingents et la négociation des tarifs lors de la préparation des Mémorandums d’Entente. Il a noté que, pour que la Direction soit mieux équipée pour gérer les fonds des partenaires pour les missions de maintien de la paix dans la région, il est nécessaire de combler ces lacunes.

Enfin, il a exprimé sa gratitude au Collège de Logistique et de Gestion de l’Armée Nigériane pour sa volonté d’organiser cette formation pour la Direction des Rapports Financiers et Subventions de la CEDEAO, ainsi que pour les comptables des missions de maintien de la paix, et a exprimé sa conviction que les résultats de cette formation seront un atout supplémentaire pour la Direction des Rapports Financiers et Subventions.

**---------------FIN-----------------**

Pour plus d’informations, veuillez contacter :

Direction de la Communication, Commission de la CEDEAO

Twitter : @ecowas\_cedeao – Facebook : Ecowas-Cedeao

[www.ecowas.int](http://www.ecowas.int)

**A propos de la CEDEAO**

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été créée le 28 mai 1975 à Lagos, au Nigeria, suite à la signature du Traité instituant l’organisation par 15 Chefs d'État et de gouvernement ouest-africains. La région de la CEDEAO s'étend sur une superficie de 5,2 millions de kilomètres carrés, et regroupe les États membres suivants : le Bénin, le Burkina Faso, le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, la Sierra Leone, le Sénégal et le Togo.

Considérée comme l'un des piliers de la Communauté économique africaine, la CEDEAO a été créée dans l’objectif de promouvoir la coopération et l'intégration, dans la perspective d'une union économique de l’Afrique de l'Ouest en vue d'élever le niveau de vie de ses peuples, de maintenir et d’accroitre la stabilité économique, de renforcer les relations entre les États membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain.

En 2007, le Secrétariat de la CEDEAO a été transformé en une Commission dirigée par un Président, assisté d'un Vice-président et de cinq Commissaires ; des technocrates expérimentés qui sont chargés d’assurer le leadership, dans le cadre de cette nouvelle orientation. Au titre du processus de réforme, la CEDEAO met en œuvre des programmes d’importance critique et stratégique, qui visent à favoriser le renforcement de la cohésion et l'élimination progressive des obstacles à l’intégration effective de la sous-région. Ainsi, les 300 millions de citoyens de la Communauté pourront finalement s'approprier la nouvelle Vision – celle du passage d’une CEDEAO des Etats à une **"CEDEAO des Peuples : Paix et prospérité pour tous"** à l’horizon 2050.